FO Agriculture

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics

Déclaration liminaire

A Paris, le 3 novembre 2026

Comité social d'administration Ministériel

des 3 & 4 novembre 2026

Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Dans le contexte social tendu que nous connaissons, **FO Agriculture** se limitera à une courte déclaration, afin de privilégier le temps consacré aux réponses et aux discussions qui pourraient en découler. Nous portons en effet sans relâche, dans de multiples instances, les alertes et les questions de nos collègues, qui pourtant restent sans réponse. L'essentiel de ces préoccupations figure dans notre appel intersyndical à l'action de ce jeudi 5 novembre.

Ce que nous demandons au ministère de porter au niveau interministériel

Nous demandons à notre ministère de porter l'augmentation de la valeur du point d'indice et les mesures générales de revalorisation des carrières, ainsi que l'augmentation des pensions, y compris les complémentaires. Nous lui demandons aussi de défendre les moyens des services publics et la justice fiscale, avec l'évaluation, le conditionnement et le redéploiement des 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, ainsi qu'une planification environnementale à la hauteur du dérèglement climatique.

Les mesures catégorielles

Le PLF 2027 prévoit 166 millions d'euros de mesures catégorielles pour l'ensemble de l'État. Pour les agents du ministère en charge de l'Agriculture, rien n'est prévu. Nous demandons donc une enveloppe catégorielle ministérielle pour 2027, couvrant les revalorisations indemnitaires, les ratios de promotion et les déroulements de carrière.

L'égalité femmes-hommes

Nous demandons un plan de résorption chiffré des inégalités.

Les bas salaires et les carrières

Les grilles de catégorie C, et le début de certaines grilles de catégorie B, restent à portée du SMIC. **FO Agriculture** demande des mesures ministérielles immédiates de rattrapage. Les dernières « revalorisations » de grilles indiciaires ont créé un tassement jamais vu auparavant. Cette situation ne peut pas être compensée par des primes non incluses dans le calcul de la pension. **FO Agriculture** ne cesse de le dénoncer et exige une revalorisation des grilles indiciaires pour l'ensemble des catégories.

Par ailleurs, les textes statutaires en cours, comme le projet d'arrêté sur les techniciens stagiaires, ne doivent pas durcir les conditions de formation et de titularisation.

Secrétariat FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel. : 01 49 55 40 04 / 52 84
Mél : foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel. : 06 08 75 86 68
Mél : stephane.touzet@cher.gouv.fr

https://fo-agriculture.fr/

La promotion professionnelle

FO Agriculture constate avec regret que les mesurettes annoncées n'étaient que de la poudre aux yeux. Les premiers retours sur les ratios promus/promouvables annoncés par le ministère n'apportent aucune perspective d'amélioration des taux de promotion pour la prochaine campagne.

L'action sociale au ministère

La revalorisation de l'action sociale ministérielle (restauration, logement, secours), y compris pour les retraités, est essentielle. Il en va de même pour l'ASMA, tant sur l'offre que sur la participation. À titre d'exemple, la RATP dispose de plus de 1 000 € de subvention par agent. À l'ASMA, c'est 100 € tout compris ! De qui se moque-t-on ? Le MAASA devrait pouvoir offrir une subvention juste à ses agents, améliorant par là même son attractivité et les conditions d'accueil de ses agents.

Les effectifs et les moyens

Le budget 2027 prévoit 54 milliards d'euros d'efforts, ce qui signifie moins de moyens pour les contrôles, la sécurité sanitaire et la qualité de l'alimentation, l'enseignement agricole et l'instruction des aides, notamment. Les réorganisations ne peuvent se faire à effectifs constants alors que les missions sont en hausse, comme l'illustre l'exemple récent de la PSU. Nous demandons l'arrêt des suppressions de postes.

L'enseignement agricole

L'enseignement agricole est une mission de service public de formation, du technique au supérieur, qui accueille des jeunes dont les conditions d'étude sont au cœur de la mobilisation. Nous demandons le maintien et le renforcement des postes d'enseignants, de personnels de vie scolaire, d'encadrement et de direction dans les établissements, ainsi que de bonnes conditions d'accueil des apprenants.

La qualité et la sécurité sanitaire

Le contrôle sanitaire des aliments, la santé animale et la protection des végétaux sont des missions essentielles au service de la population, dont les exigences augmentent avec les crises sanitaires et le dérèglement climatique. Nous demandons des effectifs d'inspection à la hauteur, des mesures d'attractivité pour ces métiers (vétérinaires, ingénieurs, techniciens, agents de contrôle) et de bonnes conditions de travail. Nous demandons également que le ministère présente, pour chacune de ces missions, les mesures de protection ad hoc face au gel des crédits.

Le soutien à l'agriculture et au modèle agricole français

Le ministère octroie une part importante des aides dans ce domaine. Les agents qui les instruisent et les contrôlent sont constamment sous tension et doivent avoir les moyens de travailler sereinement. Le ministère doit par ailleurs rendre compte de l'évaluation de ces aides.

Le dialogue social

Le rapport social unique est parlant : en 2025, aucun accord n'a été conclu et signé. Le projet d'accord de méthode sur la qualité de vie et les conditions de travail n'a pas abouti. Le CSA des services déconcentrés ne s'est pas réuni une seule fois, alors même que les agents de terrain font face à des enjeux considérables.

Le dialogue social ne se mesure pas au nombre de réunions, mais à ce qu'il produit : des suites données aux avis des représentants du personnel, des moyens pour les instances, des réponses de l'administration. **FO Agriculture** demande que cela change, à commencer par la programmation et la tenue d'un CSA des services déconcentrés.

Les alertes restées sans réponse satisfaisante

Nous avons formulé à plusieurs reprises des alertes et soulevé des questions qui, malgré leur caractère urgent, demeurent sans réponse satisfaisante. Elles portent sur la réduction des effectifs, la priorisation des missions et les risques psychosociaux ; sur la CDIsation des agents contractuels des SIVEP arrivant au terme de six années de contrat et sur les conséquences du RESET BREXIT ; sur la prise en compte de l'ancienneté des agents contractuels en cas de changement de catégorie hiérarchique ; et enfin sur les règles applicables à la publication des postes au fil de l'eau.

Devant les signalements de plus en plus nombreux d'iniquités de traitement, **FO Agriculture** renouvelle sa demande de travaux d'harmonisation dans la gestion des agents entre le MAASA et ses opérateurs.

Les élections professionnelles de décembre

Pour terminer, **FO Agriculture** exprime son inquiétude quant à l'organisation et au bon déroulement des élections professionnelles de décembre prochain. La saisie des listes de candidature a été très chaotique, avec de nombreux agents non répertoriés dans la base. De nombreux collègues n'ont pas reçu le message leur permettant d'ouvrir leur espace de vote, et les effectifs d'électeurs enregistrés dans cet espace font apparaître de nombreuses incohérences.

Pour **FO Agriculture**, la démocratie sociale exige que chaque agent puisse s'exprimer par les urnes. Or, à ce stade, nous doutons de la capacité de l'administration à répondre à cette exigence démocratique. Nous déplorons en outre le transfert de charge vers les organisations syndicales, qui ont dû assurer la saisie des candidatures et l'identification des erreurs. Ces tâches très chronophages nous ont empêchés de faire notre travail d'élus.

FO Agriculture souhaite savoir comment l'administration compte actualiser les listes électorales et rattraper la communication auprès des collègues concernés d'ici les élections.

Je vous remercie pour votre attention et les réponses qui seront apportées à toutes ces interrogations.

L'équipe FO Agriculture